

REPONSE A LA QUESTION ECRITE 2.06/13

"Hollywoodisme subventionné par la Ville de Delémont et les SID"

M. Dominique Baettig, UDC•UDF•sp

Aux questions posées, le Conseil communal peut répondre de la manière suivante :

La critique est une entreprise difficile et s'agissant du 7^{ème} art comme des six précédents, le Conseil communal est d'avis qu'il vaut mieux la laisser aux spécialistes. A ce titre, "Argo" - en 2013 - c'est tout de même trois Oscars, dont celui du meilleur film et du meilleur scénario adapté ainsi que le César du meilleur film étranger. Pour "Django unchained" : deux Oscars dont celui du meilleur scénario original. Ces deux longs métrages ont été vus par des dizaines de millions de spectateurs de par le monde, dont on peut légitimement (et statistiquement) estimer qu'ils ne sont pas tous - à l'image des professionnels de la profession qui ont décernés ces prix - des zombies décérébrés aveuglés par l'impérialisme américain et la haine de leur prochain. Voire encore qu'ils considèrent que le cinéma peut parler de tout n'importe comment, même si - on peut le regretter - ce n'est pas forcément à n'importe qui.

A ce stade, il n'est pas inutile de s'interroger également sur les renseignements visiblement de première main dont dispose l'auteur de la question. S'il se permet d'être aussi péremptoire dans son analyse, c'est sans nul doute qu'il a vu ces deux films pour s'en faire son opinion. Auquel cas, il a alors participé - ne serait-ce qu'à son corps défendant - à l'entreprise d'aliénation qu'il dénonce avec autant d'aplomb.

Au-delà de ces considérations critiques et pour en revenir à la manifestation que la Commune comme ses Services industriels soutiennent depuis ses débuts, il convient sans doute de rappeler qu'en 2013, elle a rallié 6'500 spectatrices et spectateurs - 300 par soir en moyenne, y compris pour "Argo" et "Django unchained". Autant de personnes dont la majeure partie en sont rentrées ravies et à qui le Conseil communal et les SID ne sauraient - démocratiquement - s'aventurer à dicter leur choix de passer une bonne soirée grâce à une bonne histoire, quelle que soit la façon dont elle est racontée.

En conclusion, si le Conseil communal comme les Services industriels demeurent particulièrement attentifs à la teneur et aux idées véhiculées par les manifestations qu'ils sponsorisent, ils entendent poursuivre leur appui à l'Open air festival, tant pour la dynamique qu'il suscite en Vieille Ville durant le creux de l'été que pour sa faculté d'interrogation, de remise en question des idées reçues et de certains canons du cinéma à laquelle tiennent visiblement ses organisateurs. Nous partons du principe que ceux qui s'y rendent s'y déplacent en toute connaissance de cause et qu'ils n'y sont aucunement obligés. A l'image de la critique, la censure est une entreprise compliquée que le Conseil communal et les Services industriels se refusent à appliquer dans un cadre où les outils à disposition permettent déjà de filtrer les entrées en fonction de l'âge, mais aussi du recul nécessaire qu'il est possible de présumer de tout spectateur présentant les conditions idoines d'accès.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

La chancelière :

Pierre Kohler

Edith Cuttat Gyger